

Vicaires-Généraux.

Thomas Maguire, chap. des Ursulines de Québec,
 Alexis Mailloux, anc. sup. du collège de Ste. Anne.
 Marc Chauvin, curé de la Baie Saint-Paul.
 Célestin Gauvreau, membre du collège de Ste. Anne.
 Chs. Félix Cazeau, prêtre de l'Archevêché.
 Louis-Jacques Casault, sup. du Séminaire de Québec.

A l'Archevêché.

C. F. Cazeau, v. g.	J. B. A. Ferland,
Thomas Roy,	P. H. Harkin,
Ed. C. H. Langevin, Secrétaire du diocèse,	
Ol. Thibaudeau, } Jos. Catellier. }	sous-secrétaires.

SÉMINAIRE DE QUÉBEC.—UNIVERSITÉ LAVAL.

Le Séminaire de Québec a été fondé en 1663 par Mgr. François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, qui obtint de Louis XIV des lettres-patentes pour son érection civile. Mgr. de Laval donna tous ses biens au Séminaire par un acte solennel en date du 12 avril 1680. Son successeur immédiat, Mgr. de Saint-Valier, contribua beaucoup aussi à consolider cette belle œuvre par ses propres libéralités et par des legs et des donations considérables que plusieurs personnages accordèrent à ses pieuses sollicitations. L'établissement, destiné principalement par son vénérable fondateur à procurer aux jeunes gens du pays qui se croient appelés au sacerdoce, les moyens d'acquérir la science et les vertus ecclésiastiques, renferme un *grand* et un *petit-séminaire*. Ce dernier, lors de la suppression des Jésuites, fut modifié de manière à remplacer le *Collège de Québec* tenu par les RR. PP., et à donner une éducation classique aux pensionnaires et aux externes, sans distinction de religion, d'origine ou de vocation.

L'autorité du Séminaire réside dans le bureau des direc-